

Aff Marie-Josée Nélat.

Projet d'aménagement hydroélectrique sur
la rivière Sheldrake à Rivière-au-Tonnerre

MRC de Minganie

6211-03-079

Monsieur le Président,

Nous sommes les propriétaires du Restaurant du Village où vous nous avez fait l'honneur de manger.

Nous avons repris le Gîte «Chez Marjo» qui était fermé et nous essayons de faire fonctionner cet hébergement qui vous a accueilli.

Depuis des années les ingénieurs du promoteur ont utilisés nos services de restauration nous aidant à passer au travers d'une période de faible activité.

La construction de la centrale va nous assurer des clients au restaurant mais aussi pour le Gîte. Pour la suite l'opération et la maintenance des équipements amènera du monde à Rivière-au-Tonnerre en plus des visiteurs pour le site de la Courbe du Sault.

Il est donc de notre intérêt que ce projet se réalise. Il est également de l'intérêt de Rivière-au-Tonnerre que le gîte et le couvert puissent être disponibles aux voyageurs.

Ayant assisté aux audiences publiques, nous constatons que le projet n'a pas d'impact environnemental et le promoteur nous a fermement convaincu avec ces présentations.

Monsieur le Président, sans plus tarder, nous vous demandons de recommander la réalisation de ce projet.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses

Norbert Bouchard
Nadia Bouchard
Résidents de Rivière-au-Tonnerre

Norbert Bouchard
Nadia Bouchard